



Comité des communications  
Assemblée des évêques catholiques du Québec

# Historique des diocèses catholiques romains du Québec

Septembre 2008

3331, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1W 1C5

Téléphone : 514-274-4323 Courriel : [aecq@evêques.qc.ca](mailto:aecq@evêques.qc.ca)  
Télécopieur : 514-274-4383 Site : [www.evêques.qc.ca](http://www.evêques.qc.ca)

## **HISTORIQUE DES DIOCÈSES CATHOLIQUES ROMAINS DU QUÉBEC**

### **Introduction**

Les diocèses du Québec ont été créés progressivement selon les besoins de chaque époque et de l'augmentation de la population catholique. Au début l'évolution fut très lente. Entre 1659 et 1836, seuls les diocèses de Québec et de Montréal ont été constitués. Puis, le catholicisme connut un bel essor dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, alors qu'une totale liberté religieuse était accordée aux catholiques. Une multiplication de diocèses devint dès lors possible. Au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, l'expansion démographique facilita le développement des diocèses qui complètent la carte géographique de l'Église au Québec.

Un diocèse est constitué d'une portion du peuple de Dieu ou de l'Église, confiée à un évêque dans une circonscription géographique donnée. L'Église au Québec comprend vingt diocèses territoriaux de rite latin, auxquels s'ajoutent celui de l'éparchie grecque-melchite et celui de l'éparchie Saint-Maron, couvrant tout le Canada, mais ayant leur siège épiscopal à Montréal, de même que l'Ordinariat militaire pour les forces armées canadiennes.

Dans ce document il est question des diocèses catholiques romains de rite latin de la province de Québec. Dès qu'un diocèse est mentionné, un hyperlien permet d'accéder à son site Internet. Ce qui permet de mieux connaître les divers aspects de la vie actuelle de cette Église locale.

D'origine grecque, le mot diocèse signifie administration. Dans l'empire romain, l'expression latine indiquait une circonscription administrative civile très vaste; tout le territoire aurait été réparti en quinze diocèses à la fin du IV<sup>e</sup> siècle. L'Église chrétienne, une fois reconnue comme seule religion officielle en 380, a peu à peu utilisé le même vocabulaire pour désigner des territoires ecclésiastiques, beaucoup moins vastes cependant. De fait, il s'agissait des circonscriptions desservies respectivement par un *épiscopus*, un évêque.

## Sous les régimes coloniaux

Sous le régime colonial français, il apparut politiquement important, après cinquante ans de missionnariat, d'instituer une Église catholique romaine en Nouvelle-France. Le Conseil du roi choisit comme évêque François de Montmorency-Laval, le candidat des Jésuites, plutôt que celui des Sulpiciens, récemment arrivés à Ville-Marie. Au Vatican, l'élu fut bien accepté, mais à titre de vicaire apostolique, c'est-à-dire comme un évêque en pays de mission. Mgr de Laval débarque à Québec le 16 juin 1659. La colonie se limitait à ce moment-là à moins de 2 000 habitants et peu d'Amérindiens s'étaient convertis au christianisme. L'instauration du premier diocèse d'Amérique du Nord ne tarderait cependant pas à venir.

### 1674 - QUÉBEC

En 1674, le diocèse de Québec fut créé et Mgr de Laval devient premier évêque de la Nouvelle-France. Le diocèse couvrait toute la Nouvelle-France, incluant en particulier l'Acadie, la Louisiane et le Canada. Le siège épiscopal fut établi à Québec, le long du fleuve Saint-Laurent, là où résidait le gouverneur général.

### 1836 - MONTRÉAL

Après le traité de Paris en 1763, malgré l'accroissement de la population, l'avènement de nouveaux diocèses ne fut pas facilité par les autorités coloniales britanniques. Dès 1783, le projet du diocèse de Montréal fut envisagé, mais en vain. Mgr Joseph-Octave Plessis de Québec réussit en 1817 à être civilement reconnu, à titre personnel, comme évêque du diocèse catholique romain de Québec; jusqu'alors le nom officiel de ce dernier était le « surintendant de l'Église romaine ». Par la suite, Mgr Plessis obtint du gouverneur général et du *Colonial Office* londonien la permission d'ordonner comme évêques auxiliaires ses vicaires généraux de Kingston et de Charlottetown, grâce au fait qu'ils étaient anglophones et respectivement d'origines écossaise et irlandaise.

Ainsi la porte fut ouverte à Montréal en 1821 pour un vicaire général, évêque auxiliaire et suffragant, en l'occurrence Mgr Jean-Jacques Lartigue. Celui-ci était mal prisé à ce poste par ses anciens confrères sulpiciens d'origine française, dont le supérieur était en même temps le curé de la seule paroisse de Montréal, Notre-Dame, et maître de la seigneurie. Il était aussi mal vu par les dirigeants politiques à cause de son cousinage avec Denis-Benjamin Viger et Louis-Joseph Papineau, des membres influents au sein du parti patriote.

Finalement, Mgr Jean-Jacques Lartigue devint évêque du diocèse de Montréal, lorsque ce dernier fut érigé par le Vatican le 13 mai 1836. Cette double décision avait été rendue possible grâce à un assentiment diplomatique de la part de Londres à un représentant officiel du Vatican. Ce

second diocèse du Bas-Canada se répartit dès lors en 96 paroisses qui regroupaient 230 000 catholiques romains, en grande majorité francophones; l'immigration irlandaise récente en constituait une minorité anglophone.

### **Essor du catholicisme**

À la suite des insurrections mâtées de 1837 et de 1838, ainsi que de l'Acte d'union du Canada-Est et du Canada-Ouest en 1840, un « gouvernement responsable » fut mis en place en 1848. La totale liberté religieuse fut accordée aux catholiques l'année suivante; une multiplication des diocèses devint dès lors possible.

À cette époque, l'Église catholique romaine jouissait du grand mouvement ultramontain, mouvement favorable à la centralisation dans l'Église. Il s'était répandu en Europe, à partir de la France, depuis 1815-1820. Il s'était cristallisé lors du concile Vatican I en 1871 grâce à la déclaration dogmatique du « magistère infaillible du pape ». Un véritable triomphalisme catholique s'ensuivit au Québec. De fait, le phénomène se préparait depuis 1840. L'institution ecclésiastique, suppléant à l'État dans les domaines de l'éducation des jeunes et de la santé des malades, attirait de plus en plus d'hommes et de femmes dans le clergé et les congrégations religieuses.

L'érection de nouveaux diocèses témoigne aussi d'une régionalisation plus étendue, à cause de la colonisation, laquelle était promue afin que soit un peu enrayée l'émigration des Canadiens français vers les États-Unis d'Amérique.

Un premier concile provincial a été tenu à Québec en 1851. Il s'agit ici de la province ecclésiastique dirigée par l'Archevêque de Québec depuis 1844, comprenant le diocèse de Montréal. Il est apparu nécessaire d'instaurer deux nouveaux diocèses.

#### **1852 – SAINT-HYACINTHE**

Le diocèse de Saint-Hyacinthe fut érigé par le pape Pie IX le 8 juin 1852. Il était composé de 108 paroisses qui appartenaient jusque-là au diocèse de Montréal. Le premier évêque fut Mgr Jean-Charles Prince, coadjuteur au diocèse de Montréal.

#### **1852 – TROIS-RIVIÈRES**

C'est précisément à la même date, le 8 juin 1852, que fut constitué le diocèse de Trois-Rivières. Il diminuait le diocèse de Québec de 39 paroisses. Le premier évêque fut Mgr Thomas Cooke, prêtre de Trois-Rivières.

### **1867 - RIMOUSKI**

Le diocèse de Rimouski fut établi le 15 janvier 1867, l'année de la création de la Confédération du Canada par l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique* qui a pris effet le 1<sup>er</sup> juillet 1867. Mgr Jean Langevin en fut le premier évêque. Son territoire englobait les côtes nord et sud dans le bas du fleuve Saint-Laurent. Il comprenait alors les districts de Rimouski et de Gaspé, le comté de Témiscouata moins trois paroisses de la région de Rivière-du-Loup et, sur la Côte-Nord, tout le territoire compris entre la rivière Portneuf et l'anse de Blanc-Sablon.

### **1874 - SHERBROOKE**

Dans cette mouvance, le diocèse de Sherbrooke fut instauré le 28 août 1874, 58 ans après qu'une première célébration eucharistique y eut été présidée par le curé de Nicolet, missionnant au Belvédère dans cette nouvelle ville épiscopale. Le premier évêque fut Mgr Antoine Racine, jusqu'en 1893. D'abord suffragant de l'archevêque de Québec, comme tous les autres évêques de la province, lui et l'évêque de Saint-Hyacinthe se relièrent au nouvel archevêque de Montréal en 1886. Ainsi, une seconde province ecclésiastique était établie.

### **1878 - CHICOUTIMI**

Entre-temps, de nouveaux diocèses ont été créés dans la province ecclésiastique de Québec. Le 28 mai 1878, celui de Chicoutimi avait été érigé par le pape Léon XIII. Le curé de la ville, monsieur Dominique Racine, y fut ordonné l'évêque du lieu.

### **1885 - NICOLET**

Un autre diocèse fut fondé plus vite que prévu. Le Séminaire de Nicolet existait depuis 1803 comme collège classique, équivalant aux cours secondaire et collégial actuels. Il était le troisième plus ancien de la province, après le petit séminaire de Québec (le collège des Jésuites était alors dissous) et le Collège de Montréal. Ses dirigeants et beaucoup de curés de la rive sud du diocèse de Trois-Rivières se mobilisèrent contre leur évêque coadjuteur, Mgr Louis-François Laflèche. En effet, celui-ci avait demandé au cardinal préfet de la Congrégation vaticane de la Propagation de la foi « la permission et l'autorisation de vendre les bâtiments, dépendances et autres propriétés du Séminaire de Nicolet ». Mémoires, contre-mémoires, requêtes parvinrent au Vatican sur ce sujet pendant quinze ans. L'archevêque de Québec, Mgr Elzéar-Alexandre Taschereau, promu entre-temps au cardinalat (le premier au Canada), prit position en faveur du clergé de la région de Nicolet et endossa le désir de ces prêtres résistants de voir ériger un nouveau diocèse sur la rive sud du Saint-Laurent.

Créé le 10 juillet 1885, le diocèse de Nicolet eut comme premier évêque Mgr Elphège Gravel. Son clergé fut composé dès les débuts de 75 prêtres, œuvrant dans 68 paroisses et la mission

abénaquise d'Odanak. L'évêque de ce diocèse ainsi que celui de Saint-Hyacinthe, délaissant respectivement leurs liens avec les archevêques de Québec et de Montréal, deviendraient suffragants de l'archevêque de Sherbrooke le 2 mars 1951, lorsque serait instaurée cette nouvelle province ecclésiastique.

## **Expansion démographique**

Les diocèses suivants ont été érigés selon les besoins de la population catholique. Il est d'ailleurs traditionnel dans l'Église catholique romaine qu'un évêque desserve un territoire, où les fidèles peuvent assurer financièrement une institution diocésaine qui leur est propre, comme c'est le cas, à plus basse échelle, pour une paroisse. Selon une comparaison biblique, un pasteur est censé connaître ses brebis et celles-ci leur berger. Des rencontres sont donc requises de part et d'autre; la célébration du sacrement de confirmation, longtemps réservée à l'évêque seul, doit aussi être possible, sans trop de retard, préférablement à chaque année dans toutes les paroisses.

### **1892 - VALLEYFIELD**

Ainsi, le diocèse de Valleyfield fut érigé le 5 avril 1892, à même le territoire de l'archidiocèse de Montréal. Le premier évêque, Mgr Joseph-Médard Émard, y exercerait son ministère pendant trente ans.

### **1904 - JOLIETTE**

Pour sa part, Joliette devint siège épiscopal le 27 janvier 1904. Comme le diocèse de Valleyfield, il était suffragant avec l'Archevêque de Montréal. Mgr Joseph-Alfred Archambault en fut le premier évêque, à la tête de 40 paroisses.

### **Dans l'ouest du Québec**

Au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, le Québec était peuplé de 1 600 000 personnes : 45 % dans la vaste région de Montréal et 22 % dans celle de Québec. La ville de Montréal comptait 267 730 habitants lors du recensement de 1901 et celle de Québec 68 840. À ces deux dernières s'ajoutaient seulement neuf autres villes, dont la population oscillait entre 5 000 et 13 000 personnes. Dans l'ouest québécois, des diocèses ontariens, tels ceux d'Ottawa et de Haileybury (devenu celui de Timmins en 1938) incluaient la plupart des fidèles catholiques de ce vaste territoire. L'Abitibi et le Temiscaming en arrivèrent plus lentement à se « québécoiser » ecclésiastiquement.

### **1913 - MONT-LAURIER**

« Les cantons du nord » furent les premiers à se régionaliser ecclésiastiquement sous le nom du diocèse de Mont-Laurier en 1913; le premier évêque fut Mgr François-Xavier Brunet. Les deux paroisses les plus éloignées se trouvent à 265 km l'une de l'autre.

### **1938 - AMOS**

Le 3 décembre 1938 fut érigé le diocèse d'Amos, dont le premier évêque fut Mgr Joseph-Aldée Desmarais. Des changements territoriaux y seraient apportés ultérieurement, ce qui est toujours possible avec l'assentiment du Vatican

### **1963 - GATINEAU**

Depuis 1945, des pressions étaient faites auprès de l'archevêque d'Ottawa par des fidèles du « Nord-Outaouais » québécois d'avoir leur propre diocèse. Le pape Jean XXIII, peu avant son décès et durant le concile Vatican II, avait signé l'érection du diocèse de *Hull* le 27 avril 1963. Mgr Paul-Émile Charbonneau y fut nommé évêque. Dénommé le diocèse *Gatineau - Hull* le 1<sup>er</sup> mars 1982, ce territoire devint archidiocèse le 31 octobre 1990. Il prit finalement le nom de *Gatineau* le 28 octobre 2005. Les diocèses de Mont-Laurier, d'Amos et de Rouyn-Noranda ont dès lors constitué avec Gatineau la cinquième province ecclésiastique du Québec, car une autre avait pris forme entre-temps du côté de Rimouski.

### **1974 - ROUYN-NORANDA**

Puis, le 9 février 1974, le pape Paul VI constitua le diocèse de Rouyn-Noranda en détachant la partie québécoise du diocèse de Timmins. Mgr Jean-Guy Hamelin en fut le premier évêque jusqu'en 2001.

## **Du côté est du Québec**

### **1922 – GASPÉ**

Du côté de l'est et du nord-est, la première modification a trait à la Gaspésie. Le 5 mai 1922 fut érigé le diocèse de Gaspé, dont le premier évêque se dénommait Mgr François-Xavier Ross. Les Îles-de-la-Madeleine y ont été ajoutées en 1946, peu après que l'archidiocèse de Rimouski fut constitué le 9 février 1946. L'évêque de Gaspé en fut suffragant, comme celui du Golfe Saint-Laurent.

### **1945 – BAIE-COMEAU**

Le 24 novembre 1945, par décret papal, le vicariat apostolique du Golfe Saint-Laurent devient le diocèse du *Golfe Saint-Laurent*. Mgr Napoléon-Alexandre Labrie, de la congrégation des Eudistes, en fut le premier évêque. Le territoire concerné avait d'abord été une préfecture apostolique en 1882, puis un vicariat apostolique en 1905, des institutions souvent préalables à l'érection d'un diocèse, quand on se trouve en pays de mission. Ce diocèse a porté le nom de *Hauterive* de 1960 à 1986, puis celui de *Baie-Comeau*. Le vicaire apostolique de Labrador-Schefferville fut suffragant lui aussi de l'archevêque de Rimouski.

### **1951 – SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE**

De l'archidiocèse de Québec se détacha, le 13 juillet 1951, la rive sud du fleuve Saint-Laurent, à partir de Berthier-sur-Mer jusqu'à Rivière-du-loup, et ce, entre le fleuve et l'État du Maine dans le pays voisin. Le premier évêque de Sainte-Anne-de-la-Pocatière fut Mgr Bruno Desrochers.

## **Dans la région de Montréal**

Pendant ce temps, deux nouveaux diocèses devenaient opportuns en banlieue de Montréal. Les nouveaux arrivants, provenant de cette ville et de diverses régions québécoises, en modifiaient la démographie.

### **1933 – SAINT-JEAN-LONGUEUIL**

Le diocèse de *Saint-Jean-de-Québec*, fondé le 9 juin 1933, passa rapidement de 75 000 habitants à ses débuts à 304 388 en 1966, puis n'a cessé de s'accroître. Dénommé diocèse de *Saint-Jean-Longueuil* en 1982, il est devenu le quatrième plus peuplé au Canada, pour ce qui a trait au nombre des catholiques, c'est-à-dire au-delà de 600 000. La devise du diocèse, dont le premier évêque fut Mgr Anastase Forget, est « qu'eux aussi soient un en nous » (Jean 17,21), c'est-à-dire que les disciples soient un dans le Père et le Fils. Il s'agit de tout un idéal à réaliser au sein d'une population d'origines diverses.

### **1951 – SAINT-JÉRÔME**

Sur la rive nord de Montréal et de Laval, une autre portion de l'archidiocèse de Montréal fut érigée en diocèse, celui de Saint-Jérôme, le 23 juin 1951. Mgr Émilien Frenette en fut l'évêque fondateur. La population de ce territoire a plus que doublé depuis ses débuts et en fait le quatrième diocèse le plus peuplé du Québec.



## Les territoires du Nord

Tout récemment, le 31 août 2007, le vaste territoire nordique du Québec, ayant momentanément fait partie de deux diocèses interprovinciaux au Canada, dénommés Labrador City-Schefferville et Moosonee, a été démembré, de façon telle que tous les catholiques du Québec, incluant par exemple le Nunavik, font désormais partie des 19 diocèses québécois, excepté ceux de la région du Pontiac, reliés au diocèse ontarien de Pembroke. De ce démembrement, Amos et Baie-Comeau en ont eu une large part, alors que Chicoutimi, Trois-Rivières et Joliette ont été à peine modifiés. La population de chacun de ces diocèses plutôt ruraux avoisinait généralement 100 000 catholiques lors de leur érection.

## CONCLUSION

En 2005, l'Assemblée des évêques du Québec a ajouté à son nom le qualificatif de « catholiques » par souci œcuménique, car des évêques existent dans certaines autres Églises chrétiennes, par exemple en orthodoxie et en anglicanisme. Quant au titre de primat de l'Église catholique romaine au Canada, il fut accordé en 1956 par le Vatican au tenant du siège archiépiscopal de Québec, le plus ancien du pays, comme c'est le cas par exemple pour l'archevêque de Lyon en France, reconnu comme le « Primat des Gaules ». Le cardinal Maurice Roy fut le premier primat de l'Église au Canada.

L'appartenance des fidèles catholiques à un diocèse renforce la solidarité interparoissiale, favorise leur ouverture aux autres diocèses du Québec et d'ailleurs, ainsi que leur adhésion à l'Église universelle\*.

*\* Le Comité des communications remercie chaleureusement monsieur l'abbé Lucien Lemieux historien pour sa précieuse collaboration à l'élaboration de cet historique.*